

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février, les Membres du Conseil Municipal de Freissinières se sont réunis à 18h30 dans la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17 février conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe donne pouvoir à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent donne pouvoir à SEGOND Eric - LATIL Jessica donne pouvoir à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent donne pouvoir à BOISSET André

Quorum : 6

Secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Mr André BOISSET est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction. Le secrétaire de séance appelle les présents et donne lecture des pouvoirs.

Point n° 1 - Demande de subventions 2025 des associations

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité les subventions 2025 accordées aux associations.

Point n° 2 - Mise en révision du schéma directeur d'eau potable et schéma défense incendie - demande de subvention

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité le plan de financement

Point n° 3 - Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité les taux de promotion.

Point n° 4 - Création d'un emploi permanent

Le Conseil Municipal Valide 6 pour et 4 contre (BOISSET André - BOISSET Philippe - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise) la création de poste.

Point n° 5 - Adoption du Compte Financier Unique 2024 - Budget Principal

Le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité le CFU 2024 du Budget Principal

Point n° 6 - Adoption du Compte Financier Unique 2024 - Budget Camping

Le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité le CFU 2024 du Budget Principal

Point n° 7 - Adoption du Compte Financier Unique 2024 - Budget Eau Potable

Le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité le CFU 2024 du Budget Principal

Point n° 8 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité l'ouverture anticipée des crédits d'investissement.

Point n° 9 - Notification du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins concernant le transfert du stade de football de l'Argentière-la Bessée

Le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

Point n° 10 - Modification des statuts de Territoire d'Energie Hautes-Alpes SyME05

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la modification des statuts du SyME05.

Point n° 11 - Renouvellement du bail du Gîte de l'Ecole

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité le renouvellement du bail.

Point n° 12 - Participation au voyage scolaire « Porquerolles 2025 »

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la participation au voyage.

Point n° 13 - Forêt communale de Freissinières - révision d'aménagement

Le Conseil Municipal Rejette à l'unanimité la révision d'aménagement présenté par l'ONF pour la période 2024-2043

Point n° 14 - Convention du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes avec le Centre de Gestion des Hautes-Alpes

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention avec le Centre de Gestion des Hautes-Alpes.

Point n° 15 - Validation du devis pour la restauration du mur du cimetière de Ville

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité le devis.

Point n° 16 - Schéma de Développement de la Lecture Publique 2024-2028 - convention avec le Département des Hautes-Alpes

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention.

Point n° 17 - Règlement intérieur de la bibliothèque

Le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité le règlement intérieur.

Point n° 18 - Désaffectation, déclassement et cession d'une partie du domaine public aux Ribes

Le Conseil Municipal Valide 9 pour et 1 contre (BOISSET Philippe) la cession.

Monsieur le Maire clôt la séance.

Le secrétaire de séance
BOISSET André



Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.